



« Les âges de la famille »
Journée d'étude organisée par le comité de recherche 08
« Famille » de l'AISLF, et l'axe « famille » du CERLIS.

Samedi 9 décembre 2017, Amphi Durkheim, Sorbonne, Paris.

Les âges de la vie ne constituent plus une « partition homogène, collective, et structurante des existences ». Les trois séquences de référence (jeunesse, âge adulte, vieillesse) sont aujourd'hui brouillées car les seuils qui les séparent sont moins clairs et les chevauchements sont nombreux. Le recul de la tradition, des grandes structures normatives et de leurs rapports, et aussi l'instabilité professionnelle, ont conduit à une certaine dé-standardisation des âges. Il faut ajouter à ceci ce que Beck nomme « la religion de l'amour » qui a eu pour effet progressif de déstabiliser l'institution du mariage par le développement du concubinage et surtout la croissance du divorce et de la séparation, et encore de nouvelles techniques de procréation, dissociées de l'âge « biologique », et enfin, l'ébranlement du modèle dominant de l'hétérosexualité. Raisonner en cycle de la vie familiale, comme cela était le cas jusque dans les années 70, avec les étapes du mariage, de la parentalité et du veuvage, n'a plus guère de sens. On peut ne pas se marier et donc rester strictement « célibataire » ; on peut recommencer ou non ; on peut recomposer ; on peut décider de passer à la case « parentalité » sans passer par la case « conjugalité », etc. L'univers des possibles s'est ouvert. La constitution de « nouveaux couples âgés », après 50 ans, après 60 ans, après 70 ans perturbe à la fois la division des classes d'âge et des âges de la famille.

Cette ouverture ne signifie en rien que les mondes familiaux soient construits sans contraintes, de nouvelles normes accompagnent ces changements. Mais ce qui importe dans la perspective de cette rencontre c'est le brouillage du lien fort entre les âges de la vie et les étapes du cycle de la vie familiale. Celui-ci nous semble poser plusieurs interrogations :

- La question de la durée dans la vie familiale. A un régime de stabilité (qu'il ne faut pas surestimer, ne serait-ce que par les effets des guerres), succède un régime d'instabilité conjugale. Qu'est-ce que cela modifie dans le fonctionnement de la famille ? Comment se différencient les couples qui visent une longue durée de ceux pour qui cette question n'est pas centrale ? Les pratiques communes se modifient-elles en fonction de cette durée, augmentent-elles ou diminuent-elles comme la sexualité conjugale ?
- La question de l'articulation entre « âge personnel » et rythme de la vie familiale ? Comment dans les couples « classiques », ou non, les conjoints vivent-ils leur changement d'âge ? Comment s'effectuent les transitions : après le « nid vide », après la retraite, au moment du très grand âge ? Qu'est-ce que cela signifie pour un homme ou une femme assez âgé-e de devenir ou de redevenir père/mère, comment vit-il ou vit-elle ces deux âges de la paternité/maternité ?

- La question des générations. Comment cela se passe-t-il dans les couples avec un écart d'âge, et notamment comment font-ils culture commune à partir de cultures générationnelles différentes ? Le même questionnement se pose dans les familles au moment où la culture générationnelle des adolescents s'affirme au maximum, et avec plus d'acuité puisque l'écart peut avoir valeur de distance.
- La question des « âges » du couple, entendue dans le sens suivant : comment se différencie l'entrée dans la vie de couple lorsqu'on a soi-même 18 ans, 25 ans, 45 ans, 60 ans, 75 ans ? Pour le formuler schématiquement, est-ce que deux personnes qui forment couple à 50 ans sont un « jeune » couple ? Si la réponse est positive, cela signifie qu'il y a des étapes dans toute vie de couple, indépendamment de l'âge des individus qui le forment.

Les propositions de communication pour cette journée d'étude sont à adresser avant le 1er octobre 2017 à un des membres du comité d'organisation, sous la forme d'un titre d'un petit résumé (2000 signes environ).

Comité d'organisation (CERLIS) : Christophe Giraud (christophe.giraud@parisdescartes.fr), Elsa Ramos (elsa.ramos@parisdescartes.fr), François de Singly (francois@singly.org).

Comité scientifique (bureau du CR08) : Hélène Belleau, Beate Collet, Anca Dohotariu, Marianne Kempeneers, Josiane Legall, Marianne Modak, Emmanuelle Santelli, Gilles Séraphin, Eric Widmer.

Date : Samedi 9 décembre 2017,

Lieu : Université Paris Descartes, Sorbonne, Amphi Durkheim.



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

MEMBRE DE

U-S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité